



Errata **(sur demande de l'auteur)**

v. 5, n. 1, janv./avr. 2015

À la page 128, au lieu de:

L'éducation somatique¹ est un champ interdisciplinaire apparu au cours du XX^e siècle, qui s'intéresse à la conscience du corps et à son mouvement. Sous cette appellation se rassemblent différentes méthodes d'enseignement de la conscience du corps, parmi lesquelles se distinguent notamment la Technique Alexander, la méthode Feldenkrais, l'Antigymnastique, l'Eutonie, la Gymnastique holistique, les principes fondamentaux de Bartenieff, l'*Ideokinesis*, le *Body-Mind Centering* et la technique Klauss Vianna, qui trouvent leur force motrice dans le corps en tant qu'expérience². Les créateurs de ces techniques ont été motivés par le désir de se guérir, rejetant les réponses proposées par la science dominante et en explorant le mouvement dans leurs propres corps.

Lire:

L'éducation somatique¹ est un champ interdisciplinaire apparu au cours du XX^e siècle, qui s'intéresse à la conscience du corps et à son mouvement. Sous cette appellation se rassemblent différentes méthodes d'enseignement de la conscience du corps, parmi lesquelles se distinguent notamment la Technique Alexander, la méthode Feldenkrais, l'Antigymnastique, l'Eutonie, la Gymnastique holistique, les principes fondamentaux de Bartenieff, l'*Ideokinesis*, le *Body-Mind Centering* et la technique Klauss Vianna, qui trouvent leur force motrice dans le corps en tant qu'expérience². Les créateurs de ces techniques ont été motivés par le désir de se guérir, rejetant les réponses proposées par la science dominante et en explorant le mouvement dans leurs propres corps (Bolsanello, 2005).

Aux pages 143-144, au lieu de:

Les techniques de l'éducation somatique ne remplacent pas les techniques de danse. Associées à une intention chorégraphique, leur rôle

est de proposer un autre angle pour l'exécution de la technique de danse, quelle qu'elle soit. Un angle qui non seulement respecte les processus physiologiques et les structures musculo-squelettiques du corps, mais qui crée des esthétiques à partir de ce qui est propre au corps, c'est-à-dire, sa propre matérialité la physiologie, l'anatomie et la synesthésie.

Nourri par les techniques de l'éducation somatique, l'interprète-créateur de la danse développe un point de vue somatique qui peut mieux s'adapter à sa réalité corporelle. Il est capable de voir le potentiel de son corps au-delà de ses limites apparentes, en incitant l'expressivité et en proposant des modes plus fonctionnels et intégrés de se déplacer. En tant qu'agent de l'éducation, il est guidé par ses propres sensations, tout en reconnaissant ses limites et en développant ses potentiels.

Lire:

Les techniques de l'éducation somatique ne remplacent pas les techniques de danse. Associées à une intention chorégraphique, leur rôle est de proposer un autre angle pour l'exécution de la technique de danse, quelle qu'elle soit. Un angle qui non seulement respecte les processus physiologiques et les structures musculo-squelettiques du corps, mais qui crée des esthétiques à partir de ce qui est propre au corps, c'est-à-dire, sa propre matérialité la physiologie, l'anatomie et la synesthésie. Nourri par les techniques de l'éducation somatique, l'interprète-créateur de la danse développe un point de vue somatique qui peut mieux s'adapter à sa réalité corporelle. Il est capable de voir le potentiel de son corps au-delà de ses limites apparentes, en incitant l'expressivité et en proposant des modes plus fonctionnels et intégrés de se déplacer. En tant qu'agent de l'éducation, il est guidé par ses propres sensations, tout en reconnaissant ses limites et en développant ses potentiels (Bolsanello, 2012, p. 15).

Dans les références, ajouter:

BOLSANELLO, Débora. A Educação Somática e o Contemporâneo Profissional da Dança. **DAPesquisa**, Florianópolis, Universidade do Estado de Santa Catarina, n. 9, p. 1-17, août 2011/juil. 2012.

BOLSANELLO, Débora. Educação Somática: o corpo enquanto experiência. **Motriz**, Rio Claro, Universidade Estadual Paulista "Júlio de Mesquita Filho", v. 11, n. 2, p. 99-106, mai/août 2005.